

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****SECTION 1: IDENTIFICATION****Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**: **GRAISSE DE LITHIUM BLANCHE****Code(s) du produit** : L616C, L616/6C**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**: Lubrifiant (aérosol).  
Restrictions d'utilisation: Pas disponible.**Famille chimique** : Mélange de: Hydrocarbures; Propulseur; Composés de métaux inorganiques; Composé lithium**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:****Radiator Specialty Co., of Canada**3-3055 Dundas St West, Suite 50  
Mississauga, ON, Canada  
L5L 3R8

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: Pas disponible.

**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:**

Consulter le fournisseur.

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification du produit chimique**

Liquide clair blanc cassé contenu dans un contenant aérosol pressurisé. Odeur d'hydrocarbure.

*Dangers les plus importants:*

Aérosol extrêmement inflammable. Peut être enflammé par des flammes nues ou des étincelles. Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage.

Danger d'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Irritant pour la peau. L'inhalation risque de causer une dépression du système nerveux central. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui risque de causer le cancer. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

***Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)). Les renseignements ci-dessous sur la classification et l'étiquetage selon SIMDUT 2015 sont fournis à titre d'information.***

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Aérosol inflammable - Catégorie 1

Gaz sous pression - Gaz liquéfié

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Cancérogénicité - Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3 (Effets narcotiques)

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

**Éléments d'étiquetage***Pictogramme ( s) de danger**Mot indicateur*

DANGER!

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.  
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 Provoque une irritation cutanée.  
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 Susceptible de provoquer le cancer.

### Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.  
 Ne pas fumer.  
 Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage.  
 Ne pas percer ou brûler même après usage.  
 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
 Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.  
 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 Garder sous clef.  
 Protéger du soleil. Éviter l'exposition à des températures excédant 50°C/122°F.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### Autres dangers

#### Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Irritant léger pour le système respiratoire. Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Peut causer une irritation gastro-intestinale. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

### Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Heptanes cycliques et linéaires, ramifiés	Heptanes (Mélange)	426260-76-6	10,0 – 30,0
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Huile minérale	64742-52-5	10,0 – 30,0
Propane	Diméthylméthane Hydruure de propyle	74-98-6	5,0 – 13,0
n-Butane	Hydruure butyl méthyléthylméthane	106-97-8	5,0 – 13,0
Oxyde de zinc	Monoxyde de zinc	1314-13-2	0,1 – 1,0
bioxyde de titane	Anatase L'anhydride d'acide de dioxyde de titane	13463-67-7	0,1 – 1,0

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux* : Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. L'inhalation peut causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience. Susceptible de provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Le contact oculaire direct risque de causer une légère irritation. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes. Veiller à ce que le personnel médical soit mis au courant des matières impliquées afin de prendre les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

- Agents extincteurs appropriés* : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.
- Agents extincteurs inappropriés* : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Aérosol extrêmement inflammable. Peut être enflammé par des flammes nues ou des étincelles. Ce produit est contenu sous pression et peut éclater lorsqu'il est exposé à la chaleur et aux flammes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

#### Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; oxydes de phosphore; Oxydes de soufre; oxydes d'azote; Hydrocarbures polycycliques aromatiques; Autres composés organiques non identifiés.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

#### Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

#### Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Porter l'équipement de protection personnelle adéquat. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol. Éviter le rejet dans l'environnement.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement anti étincelants durant le processus de nettoyage. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage. Ne pas percer ou brûler même après usage. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Laver soigneusement après manipulation.

### Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

### Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Composés halogénés; Acides forts

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Limites d'exposition:</b>				
<b>Nom chimique</b>	<b>ACGIH TLV</b>		<b>OSHA PEL</b>	
	<b>TWA</b>	<b>STEL</b>	<b>PEL</b>	<b>STEL</b>
Heptanes cycliques et linéaires, ramifiés	400 ppm (comme 'Heptane normal')	500 ppm (comme 'Heptane normal')	500 ppm (2000 mg/m <sup>3</sup> ) (comme 'Heptane normal')	P/D
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	5 mg/m <sup>3</sup> (comme bruite d'huile minérale) (inhalable)	P/D	5 mg/m <sup>3</sup> (comme bruite d'huile minérale)	P/D
Propane	P/D	P/D	1000 ppm (1800 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
n-Butane	1000 ppm (butane; tous les isomères)	P/D	800 ppm (limite finale)	P/D
Oxyde de zinc	2 mg/m <sup>3</sup> (respirable)	10 mg/m <sup>3</sup> (respirable)	5 mg/m <sup>3</sup> (fumée); 15 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale); 5 mg/m <sup>3</sup> (respirable)	P/D
bioxyde de titane	10 mg/m <sup>3</sup>	P/D	15 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale)	P/D

**Contrôles de l'exposition****Ventilation et mesures d'ingénierie**

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

**Protection respiratoire**

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**Protection de la peau**

- : Porter des gants/des vêtements de protection. Porter selon besoins: Caoutchouc nitrile; Caoutchouc Butyl. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter des bottes et des vêtements résistants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

**Protection des yeux/du visage**

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité à protection intégrale; Lunettes de sécurité avec protections latérales. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

**Autre équipement de protection**

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

- : Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Apparence**

- : Liquide clair blanc cassé contenu dans un contenant aérosol pressurisé.

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

<b>Odeur</b>	: Odeur d'hydrocarbure.
<b>Seuil olfactif</b>	: P/D
<b>pH</b>	: P/D
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	
	: Point de fusion: P/D Point de congélation: P/D
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	
	: P/D
<b>Point d'éclair</b>	: - 104.4°C (- 156°F) (propulseur)
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: P/D
<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)</b>	
	: P/D
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Non applicable.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	
	: 2.1 (propulseur)
<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	
	: 9.5 (propulseur)
<b>Propriétés comburantes</b>	: Aucune propriété comburante.
<b>Propriétés explosives</b>	: Aérosols sensibles aux chocs. Les contenants fermés sous pression risque d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.
<b>Tension de vapeur</b>	: 950 kPa (propulseur)
<b>Densité de vapeur</b>	: 1.56 @ 0°C (32°F) (propulseur) (Air = 1.0)
<b>Densité relative / Poids spécifique</b>	
	: Densité relative: P/D Poids spécifique: P/D
<b>Solubilité dans l'eau</b>	: légèrement soluble
<b>Autres solubilité(s)</b>	: P/D
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile</b>	
	: P/D
<b>Température d'auto-inflammation</b>	
	: 450°C (842°F) (propulseur)
<b>Température de décomposition</b>	
	: P/D
<b>Viscosité</b>	: < 20.5 cSt @ 40°C (104°F)
<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	
	: P/D
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	
	: P/D
<b>Pression absolue du récipient</b>	
	: P/D
<b>Distance de projection de la flamme</b>	
	: 72 - 80 cm (28.3 - 31.5")
<b>Autres observations physiques/chimiques</b>	
	: Retour de flamme observé: NON Chaleur chimique de combustion: P/D

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Réactivité</b>	: N'est normalement pas réactif.
<b>Stabilité chimique</b>	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	
	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Conditions à éviter** : Éviter la chaleur et les flammes nues. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
- Matériaux incompatibles** : Oxydants forts; Composés halogénés; Acides forts
- Produits de décomposition dangereux**  
: Pas disponible.  
Se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

### SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Information sur les voies d'exposition probables:

- Voies d'entrée - inhalation** : OUI
- Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI
- Voies d'entrée - ingestion** : OUI
- Voies d'exposition - absorption cutanée**  
: NON

#### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

##### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

###### *Signes et symptômes - Inhalation*

- : Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. L'inhalation peut causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.

###### *Signes et symptômes - ingestion*

- : L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. .

###### *Signes et symptômes - peau*

- : Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqûre et des démangeaisons.

###### *Signes et symptômes - yeux*

- : Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Le contact oculaire direct risque de causer une légère irritation. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piqûre et le larmolement. Vaporiser le produit directement dans les yeux peut causer la congélation et peut causer des lésions oculaires.

##### Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Un contact continu ou à répétition risque de causer l'augmentation des rougeurs, des démangeaisons ou de cloques sur la peau.

##### Mutagénicité

- : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

##### Cancérogénicité

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Cancérogénicité - Catégorie 2. Susceptible de provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante.  
Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est classifié comme étant possiblement cancérogène par IARC (Groupe 2B).

##### Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

##### Sensibilisation à la matière

- : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Effets spécifiques sur organes cibles

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition répétée.

### Maladies aggravées par une surexposition

- : L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

### Substances synergiques

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

### Données toxicologiques

- : N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50 (4hr) inh, rat	DL50	
		(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Heptanes cycliques et linéaires, ramifiés	25,000 ppm (102.5 mg/L) (vapeur) (Références croisées)	> 15,000 mg/kg (Références croisées)	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité) (Références croisées)
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	> 5 mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Propane	P/D	S/O (gaz)	S/O (gaz)
n-Butane	276 000 ppm	S/O (gaz)	S/O (gaz)
Oxyde de zinc	> 5.7 mg/L (poussières) (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
bioxyde de titane	> 6.82 mg/kg (poussières) (Aucune mortalité)	> 25 000 mg/kg	> 10 000 mg/kg

### Autres dangers toxicologiques importants

- : Les rapports ont associé la surexposition professionnelle continue ou à répétition à divers solvants organiques ayant comme conséquence des lésions aux organes internes, au cerveau et au système nerveux.

## SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

- : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Heptanes; Oxyde de zinc. Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient. .

### Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Heptanes cycliques et linéaires, ramifiés	426260-76-6	5.738 mg/L (truite arc-en-ciel) (QSAR) (Références croisées)	1.284 mg/L/28 jours (QSAR) (Références croisées)	Aucun(e).
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	> 100 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
n-Butane	106-97-8	S/O	S/O	S/O



## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxyde de zinc	1314-13-2	1.1 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
bioxyde de titane	13463-67-7	> 100 mg/L (japonais ricefish)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Heptanes cycliques et linéaires, ramifiés	426260-76-6	0.2 mg/L Chaetogammarus marinus (puce de l'eau) (Références croisées)	0.06 - 0.23 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	1
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	10 mg/L	Aucun(e).
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
n-Butane	106-97-8	S/O	S/O	S/O
Oxyde de zinc	1314-13-2	0.098 mg/L (daphnie magna)	P/D	10
bioxyde de titane	13463-67-7	> 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Heptanes cycliques et linéaires, ramifiés	426260-76-6	4.338 mg/L/72hr (QSAR) (algues vertes) (Références croisées)	0.97 mg/L/72hr (QSAR) (Références croisées)	Aucun(e).
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	> 1000 mg/L/96hr (algues vertes)	≥ 100 mg/L/72hr	Aucun(e).
Propane	74-98-6	S/O	S/O	S/O
n-Butane	106-97-8	S/O	S/O	S/O
Oxyde de zinc	1314-13-2	0.044 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	10
bioxyde de titane	13463-67-7	> 100 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

**Persistence et dégradabilité**

- : Le produit lui-même n'a pas été testé.
- Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Heptanes. Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités.
- Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Oxyde de zinc; bioxyde de titane.

**Potentiel de bioaccumulation**

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Heptanes cycliques et linéaires, ramifiés (CAS 426260-76-6)	4.66 (Références croisées)	2000 (Références croisées)
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)	3.9 - 6 (calculé)	P/D
n-Butane (CAS 106-97-8)	2.89 (évalué)	33 (estimé)
Oxyde de zinc (CAS 1314-13-2)	1.53 (estimé)	P/D

**Mobilité dans le sol**

- : Le produit lui-même n'a pas été testé.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

### SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION


#### Manipulation en vue de l'élimination

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

#### Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.1	Aucun(e)	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

#### Dangers pour l'environnement

- : Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

### SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

#### Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP: Propane (Partie 5, substances individuelles)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

#### Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Renseignement international:**

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
Heptanes cycliques et linéaires, ramifiés	426260-76-6	610-052-1	N'est pas spécifiquement listée.	Présent	N'est pas spécifiquement listée.	2015-3-6412	N'est pas spécifiquement listée.	N'est pas spécifiquement listée.
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	265-155-0	Présent	Présent	(9)-1689	KE-12543	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Propane	74-98-6	200-827-9	Présent	Présent	(2)-3	KE-29258	Présent	HSR001010
n-Butane	106-97-8	203-448-7	Présent	Présent	(2)-4	KE-03751	Présent	HSR000989
Oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5	Présent	Présent	(1)-561	KE-35565	Présent	HSR003104
bioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	Présent	Présent	(5)-5225; (1)-558	KE-33900	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
AICS: inventaire australien des Substances Chimiques  
CAS: Chemical Abstract Services  
ACNOR: Association canadienne de normalisation  
CE50: Concentration effective 50%.  
EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes  
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques  
HSDB: Hazardous Substances Data Bank  
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
IBC: Conteneur pour vrac  
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes  
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses  
Inh: Inhalation  
La COI : inventaire de produits chimiques  
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire  
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste  
CL: Concentration létale  
DL: Dose létale  
S/O: Sans objet  
P/D: Pas disponible  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
NOEC: Concentration sans effet observé  
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques  
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
SCBA : Appareil de protection respiratoire autonome (Self-Contained Breathing Apparatus)  
FDS: Fiche de données de sécurité  
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

**Références**

- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2018.  
 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2019.  
 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2019 (Chempendium, HSDB et RTECs).  
 4. Fiches signalétiques du fabricant.  
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2019.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 03/12/2019

**Autres considérations spéciales pour une manipulation**

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p><b><u>Préparée pour:</u></b>          Radiator Specialty Co. of Canada          3-3055 Dundas St West, Suite 50          Mississauga, ON, Canada, L5L 3R8          Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)          Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><b><u>Préparée par:</u></b>          ICC The Compliance Center Inc.          Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada)  <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

**DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**FIN DU DOCUMENT**